

COMMENT S'ORIENTER DANS LA CLINIQUE ?

Sexualité et institution aujourd'hui

SECTION CLINIQUE CLERMONT-FERRAND

INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

Sous les auspices du Département de
psychanalyse de l'Université Paris VIII

SESSION
2026



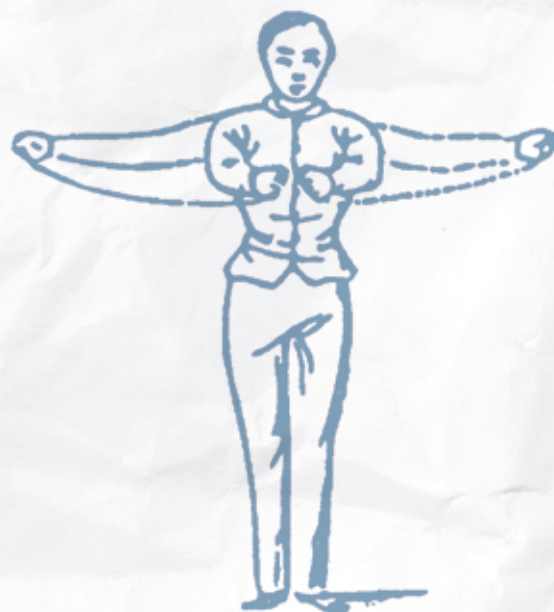
Lacan

Freud



PRÉSENTATION

Section
clinique de
Clermont-Ferrand



Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02).

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique,

qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

« Sexualité et institution aujourd'hui »

Elle se déroulera de janvier à décembre 2026, en présence et en visioconférence. Elle est constituée d'un module comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades, un séminaire de recherche et un atelier d'introduction à la psychanalyse.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h30, au local d'UFORCA, de février 2026 à décembre 2026.

Il est animé par les membres du Cercle UFORCA-Clermont-Ferrand.

PROLOGUE DE GUITRANCOURT

Jacques-Alain
Miller

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert.

Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux

carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades complèteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

Jacques-Alain Miller

15 août 1988

(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)



ARGUMENT

*Sexualité
et institution
aujourd'hui*

LE SÉMINAIRE THÉORIQUE

Avec son aphorisme maintenant fameux, « Il n'y a pas de rapport sexuel », Lacan a ramassé en une formule choc tout l'enseignement freudien sur la sexualité. Il n'y a chez le parlêtre ni programmation instinctuelle ni éducation qui permette de réaliser la rencontre sexuelle. Ça cloche et ça rate inmanquablement. C'est ce qui fait le fond de la clinique psychanalytique, c'est-à-dire « c'est ce qu'on dit dans une psychanalyse ¹ ». Sur un autre plan le roman, le théâtre, la poésie, le cinéma, la chanson, etc. en témoignent à l'envi – pour notre bonheur.

Les régimes de jouissance – féminin et masculin – ne trouvent pas à s'accorder dans la sexualité, et il y a de bonnes raisons de penser que c'est à jamais. Et pourquoi ? Avec Freud nous dirons que la réponse psychanalytique est que c'est la pulsion, toujours partielle, qui s'y oppose ; avec Lacan nous dirons que c'est l'objet *a* qui fait obstacle incontournable.

Les parlêtres s'en débrouillent plus ou moins bien comme ils le peuvent grâce au rêve, au fantasme, au délire.

Si cela est vrai de tout temps, c'est-à-dire pour des raisons de structure, notre époque n'échappe pas à cette loi d'airain.

Aujourd'hui cela devient toujours plus patent. La structure se dévoile. A la faveur du déclin de l'idéal, l'objet *a* culmine au zénith social et envahit l'existence des parlêtres, en particulier grâce à la technologie – que ce soit la chimie des toxiques (légaux et illégaux) – ou celle de ce que Lacan nommait les gadgets. Et on nous promet pour bientôt leur implantation dans les corps...

D'un autre côté, la sexualité est de plus en plus criminalisée. Selon le principe paulinien, formulé par Lacan dans la sentence « c'est la loi qui fait le péché ² », à mesure que la loi accroît la répression, le péché, le crime, s'étend. Cette évolution de la loi, par ailleurs salutaire à maints égards, étend paradoxalement le domaine du crime. C'est sans doute un des facteurs qui agit dans la baisse avérée de la rencontre sexuelle (activité sexuelle des jeunes adultes, baisse des mariages, célibat qui progresse, etc.). Le parlêtre est renvoyé au régime morne et abrutissant de la jouissance auto-érotique, celle de l'Un-tout-seul. ³

Le champ des institutions – d'éducation, de soin, d'enseignement – est marqué par ces mutations. En particulier la forme institution s'est diversifiée dans les services à domicile, dispositifs, équipes mobiles, plateformes, etc. Mais aussi elles vacillent sous les coups de boutoir de la montée de l'objet *a* dans la société.

Une certaine forme d'horizontalité se conjugue ainsi dans le présent et dans la géographie. La loi comme telle, celle des hommes, s'en trouve changée et le rapport à celle-ci également. Prenons par exemple l'actualité outre-Atlantique qui marque une certaine avance sur la question. Elle ne date pas d'aujourd'hui. Lacan n'avait pas manqué d'en faire le constat. Les batailles judiciaires états-uniennes cependant peinent à trouver leur résumé dans les journaux. Elles sont violentes, basculent facilement d'un côté que l'intuition réprouverait, impliquent souvent des conflits de personnes sur le principe des rock-stars. Ainsi, dans le Séminaire VI, Lacan prend ce qu'il nomme le « monde d'avocats américains » comme

support pour illustrer ce qui est appelé le rapport à la réalité : « En effet, le monde d'avocats américains est non seulement un champ important de notre univers, mais il me paraît être actuellement le monde le plus élaboré que l'on puisse définir concernant le rapport à la réalité – ou du moins ce que l'on appelle ainsi. C'est à savoir que rien n'y manque d'un éventail qui part d'un certain rapport de violence dont la présence est essentielle, fondamentale, toujours exigible pour que l'on ne puisse pas dire que la réalité soit là en rien éliée, et qui s'étend jusqu'à ces raffinements de procédure qui permettent d'insérer dans ce monde toutes sortes de nouveautés paradoxales qui sont définies par un rapport à la loi essentiellement constitué par les détours nécessaires à obtenir sa violation la plus parfaite. ⁴ »

C'est ainsi que les boussoles s'affolent. Que la psychanalyse est concernée pour en faire la lecture.

Alors que selon Lacan, « Toute formation humaine a pour essence, et non pour accident, de réfréner la jouissance ⁵ », les institutions sont prises aussi dans l'emballage contemporain de la jouissance. L'injonction paradoxale y prospère : d'un côté on y promeut l'éducation sexuelle pour les enfants et l'activité sexuelle pour les adultes (cf. le métier d'assistant sexuel), et d'un autre on met en place le signalement des événements indésirables dont la définition s'étend toujours davantage. La tenaille se referme vite et là encore le crime progresse à la mesure de l'extension de la loi, celle qui légifère – à la grande satisfaction du surmoi qui s'en repaît. Prises entre les pressions communautaristes en tout genre et les principes universels qui les ont fondées, les institutions peinent à réfréner la jouissance.

D'autant plus qu'elles sont toujours davantage soumises à une logique libérale (marchandisation, principe d'autodétermination, etc.) qui les éloigne de leurs missions.

A l'opposé de cela dans les cures psychanalytiques nous recueillons les inventions et les trouvailles des sujets, un par un, qui dans leur vie ou dans leur travail rencontrent les impasses de la sexualité et y apportent des réponses.

De même dans les institutions, nombreux sont ceux qui, malgré un contexte défavorable, sont animés par un désir de soutenir la singularité des sujets qu'ils accueillent et accompagnent.

Nous donnerons toute leur place à ces frayages dans les chicanes qu'emprunte la sexualité dans les défilés contemporains du signifiant.

Jean-François Cottes et Luc Garcia

1. Lacan J., « Ouverture de la Section clinique », *Ornicar*, n° 9, 1997, p. 11.
2. Lacan J., « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 126.
3. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Un-tout-seul » (2010-2011), enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, inédit.
4. Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le Désir et son interprétation*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, La Martinière/ Le Champ freudien, 2013, p. 431.
5. Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, Paris Seuil, 2001, p. 364.

2026

Sexualité
et institution
aujourd'hui

8h 45 à 11h : Séminaire pratique

11h 15 à 12h 45 : Enseignements
des présentations de malades14h à 16h 30 : Conférence du
séminaire théorique

CALENDRIER

Les enseignements auront lieu,
tous les mois, de 8h 45 à 16h 30.
Les samedis17
janvier
202628
février
202621
mars
202618
avril
202616
mai
202620
juin
202612
septembre
202610
octobre
202614
novembre
202612
décembre
2026

LIEU

Local d'UFORCA,
11 bis, rue Gabriel-Péri
63000 Clermont-Ferrand.
En visioconférence égalementCONFÉRENCES
OUVERTES AU
PUBLICCette année, trois conférenciers
seront invités :Samedi 21 mars 2026
14h à 16h 30*Katty Langelez-Stevens*Samedi 20 juin 2026
14h à 16h 30*Jean-Daniel Matet*Samedi 12 septembre 2026
14h à 16h 30*Éric Zuliani*

LE SÉMINAIRE PRATIQUE

En offrant aux participants la possibilité de prendre la parole pour exposer un cas de leur pratique afin de le questionner à la lumière de la psychanalyse d'orientation lacanienne, le séminaire pratique est un moment important de mise en jeu du désir de chacun pour la clinique.

Les participants qui s'engagent dans ce travail sont accompagnés, *via* des entretiens préalables, par un enseignant de leur choix pour la mise en forme, la construction et la rédaction du cas présenté.

Le thème de l'année, « Sexualité et institution aujourd'hui », accueillera les travaux des participants dont la pratique est impactée par les formes contemporaines du malaise dans la civilisation.

A notre époque où « les boussoles s'affolent [...] les institutions peinent à réfréner la jouissance ¹ », laissant les sujets aux prises avec l'illimité du réel du « non-rapport sexuel ». Au sein des institutions, à commencer par celle de la famille, dans chaque lieu où le transfert est possible, à quelles conditions, le praticien peut-il venir répondre à cette absence du rapport sexuel ?

Comment accompagner un sujet, soutenir son questionnement et ses trouvailles malgré les discours injonctifs concernant la sexualité ?

1. Cf. argument du séminaire théorique.



2026

Sexualité
et institution
aujourd'hui

ENSEIGNEMENTS DES PRÉSENTATIONS DE MALADES

La Section clinique de Clermont-Ferrand permet à ses participants d'assister aux présentations de malades et de s'en enseigner. Elles sont organisées dans les services de psychiatrie du CHU, du CHS Sainte-Marie et de la Clinique de l'Auzon. Ce module de formation se déroule en deux temps : la présentation dans le service étant suivie d'une reprise dans les enseignements de la session.

Le dispositif de la présentation consiste en un entretien d'un psychanalyste avec un patient proposé par un médecin du service. L'entretien se déroule devant une assistance composée de soignants et de participants de la Section clinique. L'assistance est rigoureusement silencieuse et attentive. Chacun peut prendre des notes.

La présentation se déroule sans protocole ni questionnaire, avec la seule offre de dire et une attention orientée par les principes analytiques. Ainsi, c'est moins le trajet du patient qui retient notre attention que la façon dont le sujet, dans l'effort qu'il fait pour le relater, déploie une énonciation singulière. Qu'entendons-nous alors au-delà du sens commun de son histoire ? Quels sont les points d'achoppement, de réticence, de décrochage ? Qu'est-ce qui sous-tend le récit de cette tragédie humaine ? Quelle position subjective ? Quel rapport au signifiant ? Quelle jouissance ? Quelles impasses ? Quelles solutions le patient a-t-il pu trouver dans le passé ? Quels

nouages et dénouages sont à l'œuvre ? Etc.

La question de la sexualité est bien sûr au cœur de l'existence de chaque sujet. Le parcours d'une vie s'ordonne souvent autour de la façon dont chaque parlêtre tente, échoue ou réussit à réfréner la jouissance. Il s'agit à chaque fois d'une élaboration singulière même si les institutions tentent d'en définir le cadre.

Comme Jacques-Alain Miller nous l'indique dans « L'inconscient et le corps parlant ¹ », la clinique du parlêtre est la clinique à laquelle nous avons affaire aujourd'hui. C'est une clinique orientée par le réel. Ce n'est plus le sens, ni la signification, ni le « vouloir dire » qui sont au cœur de la clinique au XXI^e siècle, mais une clinique où la question de la souffrance et de la satisfaction sont au premier plan.

La rencontre comme mode privilégié de la contingence, la rencontre avec un analyste peut être ainsi l'occasion pour le sujet de tisser les fils d'un témoignage qui donnera à entendre à chacun qui y consentira sa langue singulière.

Les présentations de malades auront lieu un mardi par mois au CHU de 15 heures à 17 heures, et le vendredi, veille du regroupement, de 15 heures à 17 heures à la clinique de l'Auzon ou au CHS Sainte-Marie. Les précisions seront données ultérieurement.

1. Miller J.-A., « L'inconscient et le corps parlant », *La Cause du désir*, n° 88, octobre 2014, p. 104-114.

PRÉSENTATIONS DE MALADES

Les présentations seront faites par Laurence Charmont, Jean-François Cottes, Hervé Damase, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Clément Marmoz, Jean-Robert Rabanel, Jean-Pierre Rouillon et Claudine Valette-Damase.

LIEU ET CALENDRIER

Au CHU, Service
du Pr Llorca

Mardi 15h à 17h

Les dates seront précisées
ultérieurement

LIEU ET CALENDRIER

À la clinique de l'Auzon

Vendredi 15h à 17h

27 février 2026
17 avril 2026
19 juin 2026
9 octobre 2026
11 décembre 2026

LIEU ET CALENDRIER

Au CHS Ste Marie

Vendredi 15h à 17h

20 mars 2026
15 mai 2026
11 septembre 2026
13 novembre 2026

SÉMINAIRE DE RECHERCHE

Animé par des membres du Cercle-UFORCA, le séminaire de recherche a lieu le vendredi, veille de chaque regroupement, à 20h30.

Il met à l'étude des textes fondamentaux de Freud et de Lacan, ainsi que de Jacques-Alain Miller. Des exposés tant théoriques que cliniques sur la question de la sexualité et de l'institution y sont présentés et font l'objet d'une discussion approfondie.

LIEU

Au local d'UFORCA,
11 bis, rue Gabriel-Péri
63000 Clermont-Ferrand

CALENDRIER

Vendredi

20h 30 à 22h 30
27 février 2026
20 mars 2026
17 avril 2026
19 juin 2026
11 septembre 2026
9 octobre 2026
13 novembre 2026
11 décembre 2026



INTRODUCTION

Section
clinique de
Clermont-Ferrand

IRONIK!

LE BULLETIN UFORCA POUR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JACQUES-LACAN

Ce bulletin électronique est l'outil indispensable qui fait le lien entre les Sections, Collèges et Antennes cliniques. Vous y trouverez des dossiers publiés régulièrement, ce sont les travaux d'Uforca. Ils comportent des textes issus des enseignements et des travaux présentés dans les Antennes, Collèges et Sections cliniques.

Les rubriques se penchent sur l'histoire de la psychanalyse et ses références, mais aussi sur les problèmes actuels et l'interprétation du malaise dans la civilisation.

- Histoire de la psychanalyse.
- Références de Lacan
- (Re)découvrez-les
- Concepts psychanalytiques... et les autres
- Discours analytique et institution
- Échos de l'actualité

Les numéros sont archivés sur le site d'UFORCA :

www.lacan-universite.fr/archives-ironik/

Pour s'abonner : www.lacan-universite.fr

ATELIER D'INTRODUCTION À LA PSYCHANALYSE

LIEU

Au local d'UFORCA,
11 bis, rue Gabriel-Péri
63000 Clermont-Ferrand

CALENDRIER

Jeudi 20h 30 à 22h 30

13 novembre 2025
27 novembre 2025
18 décembre 2025
8 janvier 2026
22 janvier 2026
5 février 2026
5 mars 2026
19 mars 2026
2 avril 2026

Lectures du texte de S. Freud « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (L'homme aux rats) ».

En 1896, Freud rompt avec la psychiatrie classique dans l'abord de la névrose obsessionnelle : « Il m'a fallu commencer mon travail par une innovation nosographique. A côté de l'hystérie, j'ai trouvé raison de placer la névrose des obsessions (*Zwangneurose*) comme affection autonome et indépendante. Bien que la plupart des auteurs rangent les obsessions parmi les syndromes constituant la dégénérescence mentale. ¹ »

Jusqu'à la publication de ce cas, la névrose obsessionnelle était restée particulièrement obscure. « J'avoue que je n'ai jusqu'ici pas encore réussi à pénétrer et élucider complètement la structure si compliquée d'un cas grave de névrose obsessionnelle. ² » nous dit-il au début de son texte.

Un jeune homme de 26 ans, se présente à son cabinet. Il dit craindre qu'il n'arrive quelque chose à deux personnes qui lui sont très chères. Il éprouve des impulsions obsessionnelles, comme par exemple se trancher la gorge avec un rasoir. Il se forme en lui des interdictions se

rapportant à des choses insignifiantes.

« Dans cette école de souffrance que fut le transfert pour ce patient ³ », Freud va soutenir ce jeune homme pour lui permettre de dire ce qui le hante, le ronge, l'obsède sans relâche et parvenir « à comprendre l'obscur processus de la formation de l'obsession ⁴ »

Quelles circonstances ont déclenché un tel état ? Comment ce qu'il rencontre dans ce moment va s'avérer être en lien avec des éléments précis de son histoire infantile, demeurés refoulés ?

Comment à partir de ce texte interroger la notion de « Trouble obsessionnel compulsif » qui prévaut actuellement dans la nosographie ?

Chaque séance sera animée par un membre du Cercle UFORCA.

1. Freud S., « L'hérédité et l'étiologie des névroses » (1896), *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1978, p. 50.

2. Freud S., « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle (L'homme aux rats) » (1909), *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 2003, p. 200.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

SECTIONS, ANTENNES & COLLEGES CLINIQUES

CONTACT

Section
clinique
Clermont-Ferrand

Section clinique

- à Aix-Marseille : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à Bordeaux : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux
- à Bruxelles : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles
- à Clermont-Ferrand : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand
- à Lyon : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à Nantes : 1 square Jean-Heurtin - 44000 Nantes
- à Nice : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice
- à Paris-Ile-de-France : 5, rue Bourdon, 75006 Paris
- à Rennes : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes
- à Strasbourg : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

En collaboration :

- à Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII) 118, rue de Turenne, 75003 Paris

Antenne clinique

- à Brest-Quimper : 7, rue de l'Ile de Sein, 29000 Quimper
- à Prémontré : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens
- à Dijon : 19, place Darcy, 21000 Dijon
- à Gap : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à Grenoble : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à Liège, Mons, Namur : Square Vergote, 51-B, Bruxelles
- à Rouen : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

- à Lille : 65, rue de Cassel, 59000 Lille
- à Toulouse : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse

Programme d'études cliniques

- à Angers : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers
- à Avignon : 3, rue Lagnes, 84000 Avignon

SÉCRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand

32, rue Blatin

63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 93 68 77

www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr

Conditions générales d'admission et d'inscription :

Date limite d'inscription : le 10 janvier 2026.

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Adresse du site internet

www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr

INSTITUT du CHAMP FREUDIEN

sous les auspices du Département de
psychanalyse de l'Université PARIS VIII

SECTION CLINIQUE DE CLERMONT-FERRAND

**ASSOCIATION UFORCA-Clermont-Ferrand
pour la formation permanente**



SECRÉTARIAT

32, rue Blatin

63000 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 93 68 77

www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr

DIRECTEUR

Jacques-Alain Miller

COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

ENSEIGNANTS

Michèle Astier

Laurence Charmont

Jean-François Cottes

Hervé Damase

Valentine Dechambre

Christian Fontvieille

Luc Garcia

Françoise Héraud

Michel Héraud

Clément Marmoz

Jean-Robert Rabanel

Jean-Pierre Rouillon

Claudine Valette-Damase